

et
La Fédération Française des Clubs Omnisports

4, rue Léon Salagnac 92240 MALAKOFF
Tél.: 33 (0) 1 42 53 00 05
Web : www.ffco.org

vous proposent une journée de formation et de réflexion sur le thème :

Sport et territoires Être élu(e) délégué(e) au sport aujourd'hui ?

Le jeudi 26 juin 2014
de 9h00 à 18h00

Lieu : FFCO (Fédération Française des Clubs Omnisports)
4, rue Léon Salagnac, 92240 Malakoff

Accès :

Métro Ligne 13 : Arrêt Malakoff - Rue Etienne Dolet

Le droit à la formation des élu-e-s

La loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux prévoit notamment dans son titre II un droit des élu-e-s locaux à la formation, les frais de formation de l'élu-e constituant **une dépense obligatoire pour les collectivités.**

Cette loi insère, au Code Général des Collectivités Territoriales, les articles 2123.12 et suivants qui en précisent les modalités et les aspects pécuniaires, afin que chaque élu-e, bénéficiaire ou non d'une indemnité de fonction, puisse exercer son droit à la formation sous réserve que celle-ci soit dispensée par un organisme agréé, ce qui est le cas de Formation et citoyenneté.

Nous demandons à chaque élu-e, pour éviter toute difficulté liée à l'engagement des dépenses, de faire viser, pour accord, le bulletin d'inscription joint.

Les frais de transport et d'hébergement éventuels devront faire l'objet d'une demande de remboursement directe, par chaque élu-e, auprès de sa collectivité.

En cas de désistement, si Formation & Citoyenneté n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé à hauteur de 100% du montant initial.

Le coût de cette prestation sera facturé par Formation et Citoyenneté sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités.

Tarifs pour la journée :

Elu-e-s et agents territoriaux des communes et intercommunalités de :

- moins de 1000 habitants	200 €
- de 1000 à 5000	250 €
- de 5000 à 10000	300 €
- de 10000 à 30000	400 €
- de 30000 à 50000	500 €
- de 50000 à 75000	600 €
- de 75000 à 100000	700 €
- plus de 100000	800 €

Conseillers Généraux et Régionaux 900 €

Les tarifs comprennent les frais de formation et de déjeuners. L'hébergement est à la charge des intéressés qui pourront se faire rembourser par leur collectivité.

Bulletin d'inscription à la journée (valant convention simplifiée de formation)

Sport et territoires : Être élu(e) délégué(e) au sport aujourd'hui ? organisée par Formation et Citoyenneté et la FFCO (Fédération Française des Clubs Omnisports)

Le 26 juin 2014, à la FFCO - 4 rue Léon Salagnac, 92240 MALAKOFF

Bulletin à renvoyer par courrier ou par télécopie au 01 43 79 32 09

L'agrément de Formation et Citoyenneté pour la formation des élu-e-s est enregistré dans le Val de Marne (94)

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____
Code Postal : _____
Ville : _____
Email: _____
Fonction élective : _____

Conseil général : _____
Conseil régional : _____
Collectivité territoriale : _____
Commune de : _____
Nombre d'habitants (pour les élus communaux) : _____

Signature du candidat à la formation _____
Signature du responsable avec cachet : _____

CACHET

Sport et territoires : Être élu(e) délégué(e) au sport aujourd'hui ?



Le 26 juin 2014 (matinée)

9h00 **Accueil des participant-e-s**

9h30 **L'organisation du sport en France.**

Le Ministère, le CNOSF, les fédérations, les clubs et associations sportives, l'office du sport.

Service public, mission de service public, délégation de service public ?

Questions / Débats

10h45 *Pause*

11h00 **Pourquoi un projet sportif local ?**

Comment le construire ?
Définir une politique sportive.
Quel lien avec le programme municipal ?
Quelles déclinaisons ?
La politique sportive : concertation, évaluation.

Questions / Débats

12h30 *Déjeuner*

Le 26 juin 2014 (après-midi)

14h00 **Quelques aspects juridiques :**

Villes et associations - intervention - convention - sport à l'école.

Questions / Débats

15h30 **Sport et urbanisme : investissement et fonctionnement des équipements.**

Gestion des équipements. Animation. Articulation des fonctions et des responsabilités entre les différents acteurs.

Questions / Débats

16h45 *Pause*

17h00 **Sport et santé. Sport et insertion. Sport et animation locale. Sport et identité(s).**

18h00 *Fin de la Formation*

INTERVENANT-E-S :

La journée est animée par Gérard PERREAU-BEZOUILLE, ancien président de l'Entente Sportive de Nanterre, ancien Maire adjoint au sport, ancien premier adjoint (finances notamment) de Nanterre et par Séverine BARDAUD, juriste à la Fédération Française des Clubs Omnisports.

formation
& citoyenneté

Formation et Citoyenneté
21 ter, rue Voltaire
75011 Paris